

Adresse du conseil général de la commune de Blaye (Bec-d'Ambès), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Blaye (Bec-d'Ambès), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 435-436;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18476_t1_0435_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

blique, Vive la Convention, les Jacobins ne sont plus. Ce cri unanime qu'accompagnent mille transports d'allégresse, annonce quelle victoire signalée vous venez de remporter sur tous les ennemis de la chose publique, dont les agens siegeoient dans une enceinte, jadis célèbre, mais devenue depuis la mémorable journée du dix thermidor un lieu de trouble, un centre de division et un foyer d'insurrection, par le despotisme, qu'y exerçoit une poignée d'intrigans et de factieux. Graces vous soient rendues, Citoyens Représentans, votre attitude imposante, votre énergique fermeté viennent encore une fois de sauver la patrie; vous avez détruit l'atelier criminel dans lequel on nous forgeoit des chaînes; vous avez dissous une compagnie devenue antipopulaire, où l'on méditoit, où l'on préparoit le malheur du peuple, en essayant de le tromper et de lui faire croire qu'on vouloit son bonheur...

Continuez, fermes soutiens de la patrie, à vous montrer de plus en plus dignes de l'honorable mission qui vous est confiée. Le peuple vous chérit; il a confiance en vous, il attend tout de vous, vous ne tromperez pas ses espérances, maintenez les sociétés populaires, mais maintenez les independantes les unes des autres, ne souffrez plus toutes ces dénominations particulieres de Feuillans, de Cordeliers, de Jacobins, de Société mere, qui blessent même le système de l'égalité, rendez les sociétés populaires, ce qu'elles n'auoient jamais dû cesser d'être des assemblées de citoyens; qui par une surveillance active et des discussions sages, veillent au salut de la patrie et préparent son bonheur.

Restez à votre poste, Citoyens représentans, jusqu'à ce que nos braves armées aient annéanti les tyrans et leurs satellites, jusqu'à ce que la République triomphe de tous ses ennemis intérieurs, qui bientôt deviendront eux-mêmes la proie de leurs crimes et de leur scélérateuse.

A cette époque heureuse, vous recevez, à juste titre, la couronne civique et la postérité vous reconnoitra tous pour les libérateurs de la patrie.

Les membres composant le directoire du département du Pas-de-Calais.

LEFEBVRE-CAYET, *secrétaire général*
et 7 autres signatures.

[On applaudit.] (108)

51

La société populaire^a et les citoyens de Blaye^b [Bec-d'Ambès] écrivent que Robespierre et ses complices vouloient régner sur des automates par la terreur et le sang, que l'un et l'autre sont détruits, et qu'ils

(108) *Moniteur*, XXII, 548.

ont fait place à la vertu opprimée, qu'elle vient de sauver la République des mains de ses bourreaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (109).

a

[*La société populaire de Blaye à la Convention nationale, le 16 brumaire an III*] (110)

Liberté, Égalité, Vertu.

Citoyens Représentans d'un peuple libre.

L'hypocrite Robespierre et ses complices vouloient régner sur des automates, le sang des patriotes se mêloit avec celui des ennemis du peuple, il cimentoit dans toute la République les perfides traités des scélérats pour asservir leur patrie.

Plus terrible que la tête de Meduse ils comprimoient et glaçoient les coeurs, ils étouffoient jusqu'aux murmures du civisme : les choses étoient venues à un tel point de vexations que le peuple français gémissoit sous un sceptre de fer sans oser se plaindre.

Représentans, vous avés sauvé la liberté, vous avés dissipé cet orage politique; la conjuration connue, les têtes criminelles sont tombées, et l'horizon de la france s'est éclairci. La lumière est sortie de la Convention nationale, elle a découvert l'espérance, seule déesse du malheureux.

Une adresse digne des premiers orateurs d'Athènes, digne de ce Sénat de Rome que [illisible] prenoit pour des dieux, à porté sur toute la République la confiance précédée de la justice.

C'est cette adresse que la société populaire de Blaye à publié dans ses seances avec l'allégresse d'un peuple qui sent le prix de la liberté.

Citoyens Représentans, votre décret du 22 vendémiaire sur la police générale des sociétés populaires à fixé l'opinion sur le bien qu'elles peuvent et doivent faire; la france à encor besoin de toute votre énergie, les membres de la société populaire de Blaye, toujours ralliés autour de la Convention nationale luy feront un rampart de leurs corps, et ils ne cesseront de répéter qu'elle a bien mérité de la patrie et du genre humain.

Vive la République, vive la Convention nationale.

Suivent 75 signatures.

b

[*Le conseil général de la commune de Blaye à la Convention nationale, le 17 brumaire an III*] (111)

(109) P.-V., XLIX, 310.

(110) C 326, pl. 1423, p. 35. *Bull.*, 30 brum.; *Moniteur*, XXII, 547, mention.

(111) C 324, pl. 1401, p. 21. *Bull.*, 30 brum.; *Ann. Patr.*, n° 689, mention.

Liberté, Égalité, Vertu.

Citoyens Représentans,

Déjà la chute du nouveau Catilina faisoit disparaître l'effroy que son système destructeur avoit répandu dans nos ames; enfin, graces à vos généreux efforts, nous sortions du cahos des ténèbres du crime; l'homme honnête, le patriote vertueux commençoit à voir luire un jour pur et serein, lorsque votre adresse aux français nous est parvenue. Avec quels transports ne l'avons-nous pas accueillie! Avec quels transports n'y avons-nous pas applaudi!

Ce peuple sensible et bon qui veut la liberté vous la devra donc dégagée de la terreur!

Le français qui connoît aujourd'hui ses représentans et leurs principes, pourra donc hautement vouer à une juste exécution ces cannibales, ces hommes féroces et immoraux qui naguere, sous la fausse dénomination de Révolutionnaire, impôsoient silence à tout sentiment d'humanité, afin d'étouffer la liberté naissante et ramener le despotisme par le désespoir!

Le citoyen peut donc reposer en paix puisque la justice nationale le protège!

Citoyens Représentans, nous ne vous dirons pas que l'aristocratie et le fanatisme relevent leurs tetes hideuses dans cette commune, puisque jamais elle n'a joui d'une tranquillité plus parfaite malgré les besoins qu'elle éprouve. Que les conspirateurs, que les intriguans, que les ultrarévolutionnaires l'agitent, jamais ils ne trouveront parmi nous ni complice, ni refuge. Nous renouvellons ici le serment, que nous avons fait entre les mains du Représentant du peuple Baudot, de nous ensevelir sous les ruines de notre citadelle, plutôt que de la voir tomber entre les mains des ennemis de la patrie. Nous jurons de n'avoir pour boussole, pour point de ralliement que la Convention seule, rien que la Convention.

Restés au poste que la Patrie vous assigne, ne le quittés que lorsque vous aurés assuré ses limites et que le moment où vous le laisserés, soit celui où il ne vous restera plus rien à faire pour son bonheur.

Vive la République une et indivisible!
Vive la Convention nationale!

CONSTANT, *maire*, OUDINAU, *agent national*,
BONNAUD, *secrétaire greffier*
et 19 autres signatures.

52

Les réfugiés de Cholet [Maine-et-Loire], résidant actuellement à Saumur [Maine-et-Loire], remercient la Convention des soins paternels et secourables qu'elle leur a donnés. Ils l'assurent que leurs malheurs leurs font chérir davantage la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (112).

(112) P.-V., XLIX, 310.

[*Les réfugiés de Cholet à la Convention nationale, Saumur le 15 brumaire an III*] (113)

Les réfugiés de Cholet résidents actuellement à Saumur s'empresent de vous témoigner leur joie de l'énergie que vous développez pour démasquer et punir tous les traitres, et de votre volonté bien prononcée de distinguer l'erreur du crime.

Persistez Législateurs dans ce plan d'ordre, de vertu et de justice : Les vrais républicains sont pour vous.

La terreur ne doit exister que pour le coupable; le bon citoyen doit vivre tranquille sous l'arbre de la liberté.

Les ames s'élevent par la justice : la terreur ne peut que les avilir.

Citoyens Représentans, le vrai républicain aime ses semblables : l'homme de sang ne voit que lui-même.

Et quelle preuve plus éclatante pouvons-nous donner de cette vérité que le contraste qui resulte des regards paternels et secourables que vous venez de fixer sur nous et nos compagnons de malheurs, et de la conduite barbare des auteurs de la prolongation de la guerre de la Vendée?

Mais nous nous taisons sur tant d'horreurs. Un sentiment plus doux, plus consolant nous affecte. Vous pensez à nous, citoyens Représentans; nos malheurs, à la manière dont nous les avons supportés doivent vous convaincre que nous n'avons pas cessé de vouloir être libres, que nous sommes dignes du nom de Républicains.

Saumur le 15 brumaire, l'an 3^e de la République française, une et indivisible.

Suivent 34 signatures.

53

Le conseil général de la commune de Bar-sur-Ornain [ci-devant Bar-le-Duc, Meuse] marque son indignation sur l'audace des Jacobins, et félicite la Convention sur le décret qui anéantit cette société.

Mention honorable, insertion au bulletin (114).

[*Le conseil général de la commune de Bar-sur-Ornain à la Convention nationale, le 26 brumaire an III*] (115)

Représentans,

Le peuple françois n'a confié qu'à vous seule le pouvoir de lui dicter des lois, il s'est constamment indigné que des volontés étrangères aient

(113) C 326, pl. 1423, p. 36.

(114) P.-V., XLIX, 310.

(115) C 324, pl. 1401, p. 22. Voir aussi, *Arch. Parl.*, 29brum., n° 7.